



LES INFOS DU SNEFCCA

Générale n°2022/29 - Octobre 2022

Memento pour la récupération et le traitement des DEEE

Le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE) récupérés chez vos clients doit faire l'objet d'un traitement conforme à la réglementation. Le Snefcca et Perifem ont réuni tous les acteurs concernés, fabricants, bureaux d'études, installateurs, exploitants et éco-organismes pour recueillir les bonnes pratiques de traitement des DEEE.



Vous trouverez notamment dans le guide joint :

- Le rappel des points réglementaires et des définitions clés pour vous identifier dans la chaîne de valeur ;
- Les préconisations des metteurs en marché, responsables du traitement des équipements en fin de vie, pour identifier les filières agréées pour la collecte ;
- Les solutions apportées par les éco-organismes pour la récupération des DEEE.

En cas de questions sur des cas non traités dans le guide,

n'hésitez pas à nous solliciter à contact@snefcca.com.

Fichiers en téléchargement :

Guide opérationnel | Collecte des déchets des équipements électriques et électroniques professionnels :
(https://www.snefcca.fr/Data/downloads/Article/4020149312_643_guide-deee-19-10-2022-avec-compression.pdf)